

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR

"MOBYLETTE" TYPE A. U. 32

Construit par la Société "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)
R. C. Seine 54 B 7009

Appareil constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours

Marque. — MOTOCONFORT.

Type. — A. U. 32.

Genre. — Cyclomoteur.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT 16, Rue Lesault - PANTIN (Seine).

1. — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roues motrices. — Arrière.

Constitution du cadre. — En tube d'acier soudé.

Fourche. — Renforcée, tête acier, brasée.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 600x50 B.

Pédalier. — A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 19 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 14.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur : 1 m. 81 ; largeur : 0 m. 58.

Hauteur libre au dessus du sol. — 0 m. 12.

Poids du véhicule. — 31 kg.

3. — MOTEUR

Type à explosion. — Cycle à 2 temps monocylindrique.

Alésage. — 39 mm - Course 41,8 mm - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 6,8.

Puissance administrative. — 1 cv.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — En tôle d'acier, soudé, fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 2 litres 750. Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 3.400 T/m. - Correspondant au couple maximum 2.500 T/m. - Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m.

Echappement. — Un tube de 21 mm de diamètre intérieur, de 340 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 520 et comportant 4 chambres d'expansion de dimensions variables et 3 chicanes. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur et 80 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0 litre 700.

Alimentation du moteur. — Carburateur type GURTNER A 10 DS. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13x8 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication

$$\frac{185}{57} \times \frac{54}{12} = 14,6$$

Avec des pneumatiques de 600 x 50 B (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 98) au régime du moteur de 1.000 tours-Minute, la vitesse atteinte est de 8,2 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 28 km/H.

5. — SUSPENSION — Fourche à fourreaux.

6. — FREINAGE

Frein avant. — Sur jante, à tasseaux, commandé par un levier à main droite.

Frein arrière. — Sur jante, à tasseaux, commandé par un levier à main gauche.

Surface de freinage. — 112 cm² avant, 132 cm² arrière.

7. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 70 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptré. — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'administration sous le n° T.P.C. 89.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction une plaque avec le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° 438.922.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 6 Décembre 1954, que le véhicule N° 764.515 à moteur N° 762.713 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT Type A.U. 32 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé,
Enregistré sous le N° AA 535-54
A Paris, le 27 Décembre 1954
Pr. l'Ingénieur en chef des Mines, p. o.,
L'Ingénieur des Mines,
Signé : PERTUS

A Paris, le 6 Décembre 1954
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
Signé : FLAGEOLET

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Madame VINCENT, représentante dûment accréditée de "LA MOTOCONFORT" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine) constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Bicyclette à moteur de secours	6 Puissance administrative : 1 cheval.
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie :
3 Type : A. U. 32	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) :
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Essence.	10 Poids à vide :
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ . 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le
pour être livré à

Fait à le

(Signature).

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.

